



Votants : 80  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 10 novembre 2017  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 21 novembre 2017

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 20 novembre 2017

### DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE SANSAIS POUR SON PROJET "POLE PARAMEDICAL"

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOIN, Daniel BAUDOIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Fabrice DESCAMPS, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORSTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Jean-Pierre MIGAULT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Claire RICHECOEUR, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Alain CHAUFFIER à Alain BAUDIN, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Sylvie DEBOEUF à Bruno JUGE, Marie-Chantal GARENNE à Jeanine BARBOTIN, Agnès JARRY à Rose-Marie NIETO, Dominique JEUFFRAULT à Romain DUPEYROU, Marie-Paule MILLASSEAU à Christine HYPEAU, Serge MORIN à Monique JOHNSON, Sylvette RIMBAUD à Lucien-Jean LAHOUSSE

#### **Titulaires absents suppléés :**

Philippe MAUFFREY par Laurence REY, Dany MICHAUD par Jean-Claude CHATELIER

#### **Titulaires absents :**

Carole BRUNETEAU, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Michel PAILLEY, Adrien PROUST,

#### **Titulaires absents excusés :**

Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Sylvie DEBOEUF, Marie-Chantal GARENNE, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT (décédé), Serge MORIN, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Anne-Lydie HOLTZ

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171120-c06-11-2017-DE  
Date de télétransmission : 27/11/2017  
Date de réception préfecture : 27/11/2017

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 20 NOVEMBRE 2017**

### **DIRECTION GENERALE – PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE (PACT) 2016-2018 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE SANSAIS POUR SON PROJET "POLE PARAMEDICAL"**

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Vu l'article L5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la délibération du 26 septembre 2016 approuvant le pacte financier et fiscal de solidarité 2016-2021,  
Vu la délibération du 17 octobre 2016 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire (PACT) 2016-2018,  
Vu la délibération du 7 septembre 2017 de la Commune de SANSAIS adoptant le plan de financement de l'opération « réhabilitation d'une grange en pôle paramédical ».

La commune de SANSAIS a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 9 050,80 euros au titre du PACT pour son projet de « réhabilitation d'une grange en pôle paramédical ». Le coût total des travaux s'élève à 83 000 euros HT. La CAN est sollicitée avec l'appui financier du PACT à titre complémentaire, avec un autofinancement communal, de 24 178,20 euros HT.

Ce projet permettra d'accueillir un troisième kinésithérapeute et une infirmière. Deux kinésithérapeutes sont déjà installés dans les locaux que la commune a réhabilités mais le volume d'activité des praticiens actuels témoigne d'un réel besoin sur le territoire, dépassant largement celui de la commune, voire même du département, et justifie la venue d'un troisième kinésithérapeute. L'accueil d'une infirmière viendra compléter l'offre de soins.

Ainsi la Communauté d'Agglomération du Niortais soutient le projet de rayonnement intercommunal. La commune de Sansais fait partie des communes où l'offre de soins de proximité est très faible. Selon le diagnostic santé du Contrat Local de Santé piloté par la CAN aux côtés de l'Agence Régionale de Santé, on dénombre sur la commune 2 cabinets de masseurs-kinésithérapeutes mais aucun cabinet médical, infirmier ni chirurgien-dentiste au 31 décembre 2016.

Les communes limitrophes à l'ouest et au sud de Sansais : Le Vanneau-Irleau, Saint-Georges-de-Rex et Amuré sont trois communes sur lesquelles il n'y a aucune présence médicale de proximité. La création d'un pôle paramédical à Sansais permettrait de compléter l'offre médicale proposée à Frontenay-Rohan-Rohan en répondant pour partie, aux besoins de la population.

La construction d'un pôle de santé à Sansais participe à la réponse au maillage du territoire en matière de services de santé proximité.

Ce projet répond, au sens de l'article 2 du règlement du PACT, aux enjeux d'un territoire mutation – équipements mutualisés de services au public.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Attribuer une subvention de 9 050,80 euros au titre du PACT à la Commune de SANSAIS,
- Autoriser le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 5 du règlement du PACT.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 80  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Jérôme BALOGE**

**Président**

# EXTRAIT DU REGISTRE DES Département des Deux-Sèvres

Nombre de conseillers  
en exercice : 11  
Présents : 6  
Pouvoirs : 1



# DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-sept le sept septembre à 19 heures, le Conseil Municipal de Sansais s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Rabah LAÏCHOUR, Maire.

Date de convocation : 1<sup>er</sup> septembre 2017

**Présents** : Rabah LAÏCHOUR, Chantal BERTRAND, Jean-François GONZALEZ, Florian EUSEBE, Daniel DAVIET, Françoise MATHE

**Absents excusés** : Francis AUDINEAU, Jean-Pierre VANPOUCHE, Abdoul MBAYE, Viviane MADY, Maryline GOUPIL qui a donné pouvoir à Rabah LAÏCHOUR

Françoise MATHE a été élue secrétaire de séance

**Objet : Accueil de deux professionnels de santé – plan de financement de la réhabilitation d'une grange en cabinets médicaux**

Le maire expose :

L'opportunité d'accueillir 2 nouveaux professionnels de santé (kinésithérapeute et infirmière) se présente et la grange attenante au cabinet existant correspond parfaitement en terme de superficie et d'accès à ces 2 activités.

Le volume d'activité des praticiens actuels (2 kinésithérapeutes) témoigne d'un réel besoin sur le territoire, dépassant largement celui de la commune, voire même du département, et justifie la venue d'un 3<sup>ème</sup> kinésithérapeute. L'accueil d'une infirmière viendra compléter l'offre de soins et va contribuer à l'installation d'une jeune femme démarrant une activité libérale.

Le permis de construire est en cours d'instruction et a déjà reçu l'avis favorable de la sous-commission départementale de sécurité. La sous-commission départementale accessibilité se réunit le 19 septembre

Le coût est estimé à 75 000 euros. Le maire propose le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Investissements matériels	75 000,00€	STDIL	4 771,00€
		CAN (PACT financier)	9 050,80€
Frais généraux	8 000,00€	FEADER (fonds européens)	45 000,00€
		Autofinancement	24 178,20€
<b>Total HT</b>	<b>83 000,00€</b>	<b>Total HT</b>	<b>83 000,00€</b>
TVA	16 600,00€		
TTC	99 600,00€		

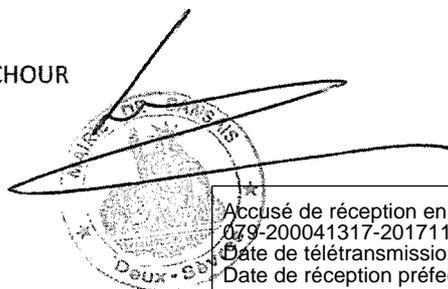
LE CONSEIL ADOPTE et autorise le maire à solliciter toutes subventions dont ce projet pourrait bénéficier.

Fait en mairie le 8 septembre 2017

Le Maire

Rabah LAÏCHOUR

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171120-c06-11-2017-DE  
Date de télétransmission : 08/09/2017  
Date de réception préfecture : 08/09/2017  
Email : [mairie-sansais@orange.fr](mailto:mairie-sansais@orange.fr)  
[www.sansais-lagarette.com](http://www.sansais-lagarette.com)



Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20171120-c06-11-2017-DE  
Date de télétransmission : 27/11/2017  
Date de réception préfecture : 27/11/2017